

Certificat FLF Contrôle de gestion

CATEGORIE : C

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Transverse : ■ **Ensemble des domaines concernés par le contrôle de gestion : industrie, négoce, prestation de services, agriculture...**

La certification concerne tous les domaines d'activité économique. Elle est particulièrement utile dans toutes les activités à but lucratif, car nécessaire dans l'évaluation de la rentabilité des activités.

Code(s) NAF : —

Code(s) NSF : **314r**

Code(s) ROME : **M1302**, **M1205**, **M1202**, **M1201**, **M1204**

Formacode : **32652**

Date de création de la certification : **01/01/2010**

Mots clés : **Analyse des coûts**, **Pilotage de la performance**, **Tableaux de bord**, **Budget**

Identification

Identifiant : **2770**

Version du : **08/04/2017**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- [L'article 50-0 du code général des impôts impose aux grandes entreprises une obligation de présentation de la comptabilité analytique de l'entreprise à la demande du vérificateur](#)
- [Fiche de poste code ROME M1204](#)

Non formalisé :

- [Fiche métier Cidj](#)
- [Fiche métier Onisep](#)
- [Référentiel APEC](#)

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

Valider la maîtrise des techniques et des outils du contrôle de gestion permettant de mettre en place (ou d'optimiser) un système de pilotage de la performance de l'entreprise, quel que soit le secteur d'activité.

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- non

Descriptif général des compétences constituant la certification

Mettre en œuvre la méthode de calcul du coût de revient des produits ou services la plus adaptée à l'activité de l'entreprise

Analyser la performance des activités (marge et rentabilité)

Élaborer des solutions d'amélioration de la rentabilité

Déterminer la meilleure allocation des ressources et donner un ordre de priorité des investissements

Élaborer et suivre les budgets et les plans

Public visé par la certification

- La certification concerne aussi bien les salariés et que les demandeurs d'emploi souhaitant évoluer vers des responsabilités de contrôle de gestion :

Contrôler l'atteinte des objectifs financiers et préconiser des actions correctives en cas d'écart

Concevoir des outils de suivi et de reporting : tableaux de bord opérationnels et financiers

- - Collaborateurs ou responsables de services comptables
- - Chefs de projet
- - Managers opérationnels
- - Auditeurs financiers
- - Contrôleurs de gestion récemment nommés

Modalités générales

Une formation « blended » de 12 jours en présentiel (84 heures) + 5 modules e-training

Une alternance de modules présentiels (6 modules de 2 jours programmés sur 7 mois) et de modules distanciels (à réaliser en entreprise ou chez soi)

Un suivi personnalisé tout au long du parcours par un référent

Des contrôles continus en fin de module pour vérifier l'appropriation des concepts, techniques et outils

Des activités inter sessions permettant de transposer les concepts étudiés à son contexte professionnel

Un accompagnement au projet de soutenance

Une organisation en 6 modules pédagogiques de 2 jours :

Le rôle et le positionnement du contrôle de gestion

La mise sous contrôle de l'activité au travers d'indicateurs pertinents

L'analyse du coût complet et la gestion par activités (méthode ABC)

Le pilotage par la marge, par affaire et par projet

Le diagramme d'élaboration budgétaire et la décentralisation opérationnelle

Les enjeux du contrôle de gestion

Liens avec le développement durable

Aucun

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

Cette certification permet aux individus :

de développer de nouvelles compétences pour retrouver un emploi ou évoluer vers de nouvelles responsabilités. En particulier, un responsable comptable souhaitant évoluer vers un poste de directeur financier peut ressentir la nécessité de compléter son expérience par l'acquisition de compétences en contrôle de gestion.

de mettre à jour et professionnaliser leur pratique pour conserver leur employabilité dans un environnement où le pilotage de la performance est une exigence quels que soient le secteur d'activité et le poste occupé.

Pour l'entité utilisatrice

Cette certification permet aux organisations :

de disposer et de faire évoluer les outils permettant de prendre les bonnes décisions sur le plan économique : quels sont les investissements à privilégier car ils affichent la meilleure rentabilité ? Est-il préférable de fabriquer soi-même ou d'acheter un produit semi fini ? quelles sont les activités qui doivent être abandonnées car elles sont trop consommatrices de coûts variables ?

de doter les collaborateurs ayant des fonctions transverses de compétences de contrôle de gestion

de valider des acquis pour présenter un dossier de VAE

de contribuer à l'évolution professionnelle de leurs salariés, dans le cadre d'une démarche de GPEC ou des EEP bi-annuels

de favoriser la mobilité interne vers des postes à forte valeur ajoutée pour leur développement économique

Evaluation / certification

Pré-requis

Il est demandé aux candidats d'avoir des bases en gestion comptable, financière ou de projet, soit de par leur formation initiale, soit de par leur expérience professionnelle

Compétences évaluées

Mettre en œuvre les techniques et outils de contrôle de gestion adaptés à la problématique de son entreprise en termes de calcul de coût de revient, d'analyse de rentabilité, de détermination et suivi des indicateurs opérationnels et financiers, d'élaboration des budgets et des plans.

Déployer une démarche de collecte, de traitement, de modélisation des informations et données adaptée à son environnement de travail.

Élaborer des plans d'actions favorisant l'optimisation des performances et l'augmentation de la rentabilité de l'entreprise à court et moyen terme.

Savoir faire évoluer le système de contrôle de gestion compte tenu des besoins de la direction et des services opérationnels.

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

non applicable

La validité est Permanente

Possibilité de certification partielle : non

Matérialisation officielle de la certification :

Remise du Certificat FLF Contrôle de gestion

Centre(s) de passage/certification

- Francis Lefebvre Formation 13-15-17 rue - Viète 75017 Paris [http://www.flf.fr/centres-
formations-flf.html](http://www.flf.fr/centres-formations-flf.html)

Plus d'informations

Statistiques

Nombre de participants à la formation depuis sa création : 81

Nombre de Certifiés (l'examen est en option) : 20

Nombre moyen de certifiés par an : 4 à 6

Autres sources d'information

http://www.flf.fr/formation-professionnelle/formation_reussir-fonction-controle-gestion_2371.html

